

CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

Convocation : 08/04/2021

Affichage : 03/05/2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à 20h00, le Comité Syndical du SIVU de la Fin de Champagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LA BARRE, sous la présidence de Monsieur GIMBERT Philippe, Président.

Présents : GIMBERT Philippe, RACINE Philippe, Christophe TATIN, FUMEZ Christian, (suppléant), JEANVOINE Luc, SEC Alexandre
Absent : PAILLARD Frédéric,
Secrétaire : RACINE Philippe.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la réunion du 08 octobre 2020
Travaux station de pompage (devis porte)
Approbation du RPQS 2020
Approbation du compte administratif 2020
Approbation du compte de gestion 2020
Vote du budget primitif 2021
Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 OCTOBRE 2020

Monsieur GIMBERT, président, fait un point rapide sur les sujets abordés lors de la dernière séance. Il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX STATION (PORTE)

Le président présente les devis pour le remplacement de la porte de la station de pompage. Les entreprises proposent 2 options, en alu et en PVC.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Syndical retient l'offre en aluminium de l'entreprise FERMAPRO pour un montant de 2707.20 € TTC et autorise le président à signer le devis.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU 2020

Comme chaque année, le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau pour l'exercice 2020 est présenté à l'assemblée. L'ensemble des critères sont détaillés (prix, recettes, performance, rendement, ...)

Après en avoir échangé sur les résultats, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le RPQS 2020.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Monsieur GIMBERT quitte la salle.

Monsieur RACINE Philippe prend la présidence et présente le compte administratif dressé par Monsieur GIMBERT Philippe qui se résume comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	47 466,41	11 050,67 51 347,24	18 118,69	52 406,41 24 974,13	65 585,10	63 457,08 76 321,37
TOTAUX	47 466,41	62 397,91	18 118,69	77 380,54	65 585,10	139 778,45
Résultats de clôture Restes à réaliser	0.00	14 931,50 0.00	0.00	59 261,85 0.00	0.00	74 193,35 0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	14 931,50	0.00	59 261,85	0.00	74 193,35
RESULTATS DEFINITIFS		14 931,50		59 261,85		74 193,35

Après avoir pris connaissance du détail des comptes, le Comité Syndical arrête par 5 voix le compte administratif tel que présenté.

Monsieur GIMBERT reprend sa place au sein de l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Les comptes du percepteur sont concordants avec ceux du SIVU à savoir :

Investissement : + 59 261.85 €
 Fonctionnement : + 14 931.50 €
 Résultat de l'exercice : + 74 193.35 €.

Le Comité Syndical, approuve par 6 voix, le Compte de Gestion 2020 dressé par la Trésorerie de DOLE, à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Monsieur le Président indique que les comptes du SIVU présente des excédents. En l'absence de déficit, il n'y a donc pas d'affectation mais seulement un report de résultat de 14931.50 € au compte R002.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Président présente le budget et apporte les explications notamment sur les investissements à réaliser.

Après avoir échangé, le Comité Syndical, approuve à l'unanimité le budget tel que proposé à savoir :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :	54 787.00 €
Recettes :	46 622.00 €
Résultat d'exploitation reportée	14 931.50 €
Total recettes :	61 553.50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	81 905.85 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Total dépenses :	81 905.85 €
Recettes :	22 644.00 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Résultat d'exécution d'investissement reporté :	59 261.85 €
Total recettes :	81 905.85 €

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'exonération : le Président fait part d'une demande de remise gracieuse d'un abonné de Montepain suite à une surconsommation due à une fuite. Après avoir pris connaissance des consommations des années précédentes, le Conseil Syndical approuve une réduction de 50 % de la facture de Mr STIEGELER.

La séance est levée à 20h50.

Le Président

P. GIMBERT